



Lettre d'information N° 61 Septembre 2026

Chers adhérentes et adhérents de la fédération,

Le mois de septembre est déjà bien engagé et vous êtes happés par le quotidien de vos fonctions : préparation du BP 2027, recrutement de personnels, pression pour réaliser l'activité 2026 des MJIE, participation à l'évaluation HAS et/ou renouvellement du projet de service pour certains,

Tout cela dans un climat de morosité et d'inquiétude assez rare tant les problèmes apparaissent nombreux voire systémiques : conflits internationaux et incidences sur l'énergie, dérèglement climatique. Au niveau national, la future élection présidentielle est dans tous les esprits. La préparation du budget 2027 et le vote par les assemblées est loin d'être acté voire acquis, sans négliger le spectre de la censure du gouvernement. On a connu des périodes plus sereines.

La protection de l'enfance en question

Au niveau de notre secteur, une nouvelle réforme de la protection de l'enfance a été votée par l'Assemblée nationale en première lecture. Beaucoup d'observateurs estiment qu'elle ne prend pas en compte les constats maintes fois dénoncés dans les nombreux rapports publiés depuis 3 ans. Place maintenant au Sénat.

Le Premier ministre a récemment annoncé des financements chiffrés. Toutefois, au-delà des montants affichés, il convient de s'interroger sur ce que recouvrent vraiment ces crédits et les moyens nouveaux qu'ils représentent réellement.

Sont-ils destinés au plus près des besoins de la protection de l'enfance (emplois, structures, revalorisations salariales, etc.) ? Sont-ils affectés aux nécessaires besoins affichés dans ce qu'on appelle "l'affaire Lyhana" ?

Commission évaluation MJIE

Le premier rendez-vous du 22 juin dernier a initié la commission, cet été les administrateurs ont œuvré à la collecte d'informations au niveau national auprès de tous les SIE adhérents.

Vos retours au questionnaire de l'été montrent que nombre de services constatent, depuis juillet, une augmentation des demandes d'investigation en lien avec des situations d'abus sexuels intrafamiliaux ou non.

Nous programmerons au trimestre prochain une réunion nationale en visioconférence à destination des directions de SIE pour échanger sur ces sujets et vous restituer les résultats de l'enquête MJIE 2026.

Pour assister à la visioconférence de restitution de la Commission évaluation MJIE, écrivez à contact@fn3s.fr

Nous vous représentons

Par ailleurs, nous sommes extrêmement vigilants quant aux débats initiés par plusieurs DIRPJ quant à l'utilité de la MJIE, sa durée, sa mise en œuvre pluridisciplinaire, tout comme les menaces sur les capacités budgétaires autorisées des SIE. Nous ne pensons pas qu'il faille faire des économies aujourd'hui sur un pan essentiel de la protection de l'enfance, à savoir l'obligation du contradictoire dans un état de droit nonobstant l'état des finances publiques. Le recentrage aujourd'hui de la DPJJ sur le pénal est une orientation qui s'entend, mais l'activité civile et notamment les MJIE doivent rester une priorité et ne doit pas faire les frais de ce recentrage.

Alors que les services n'ont jamais eu autant de difficultés à recruter et à fidéliser aujourd'hui les salariés de la protection de l'enfance, ira-t-on vers une diminution des emplois dans les SIE, alors que l'adoption du ratio fratrie est déjà pénalisant pour les organigrammes ?

Par ailleurs, concernant la « modularité de la MJIE », chacune, chacun d'entre vous sait qu'une investigation trop rapide, sans pluridisciplinarité n'apporte pas les éléments probants d'aide à la décision qu'un magistrat souhaite obtenir en ordonnant une MJIE dans un dossier d'assistance éducative.

Les administrateurs seront au rendez-vous le 9 octobre à la réunion semestrielle de Monsieur Lesueur en DPJJ à Paris avec les autres fédérations de la protection de l'enfance. Ils seront également présents aux réunions régionales de la PJJ.

Nos rencontres à Caen, Paris, Lyon en 2027 une richesse à partager sans modération

Nous sommes heureux du succès des Journées d'Etudes de Caen, 325 participants à l'écoute, attentifs et des échanges constructifs avec les intervenants sur le thème des troubles psychiques parentaux. Très prochainement les vidéos en ligne, encore un peu de patience.

Rendez-vous habituel dans l'agenda de la fédération, notre réunion des adhérents en présentiel au FIAP à PARIS et en visio qui aura lieu le **vendredi 20 novembre** prochain. Le thème retenu est celui des **visites à domicile** dans le cadre d'une mesure judiciaire d'investigation éducative. Emmanuelle ROCH MARCHAND, formatrice de la Fn3s et ancienne cheffe de service d'un SIE animera cette journée qui sera riche en interventions et expériences diverses.

Enfin, dans un avenir plus lointain, rendez-vous les **9, 10 et 11 juin 2027 à Lyon** pour nos **Journées d'Etudes nationales**. Le titre provisoire est « **les violences sexuelles : un défi pour la famille comme pour les professionnels** », sujet d'actualité à la fois dans ses dimensions judiciaire, clinique, politique et législative, et qui concerne la protection de l'enfance. Des intervenants de qualité seront invités.

Un anniversaire à fêter !

2027 sera aussi l'année des **80 ans de la fédération**, anniversaire qui relatera à la fois l'engagement militant de la fédération auprès des professionnels, des mineurs et leur famille, des magistrats, mais aussi la constance avec laquelle la fédération a toujours soutenu l'importance de l'enquête et de l'investigation en protection de l'enfance.

Notez les dates sur vos agendas, inscrivez de nombreux professionnels de vos services. Votre soutien est primordial pour la fédération.

Bonne rentrée 2026, et n'hésitez pas à nous retrouver sur notre site Internet www.fn3s.fr, à nous écrire à l'adresse contact@fn3s.fr, à nous rejoindre dans les différentes réunions régionales des adhérents organisées par les administrateurs (Rennes, Carcassonne, Bordeaux, Laxou, Marseille, Besançon...).
